Image not found or type unknown

Dette CAF erreur de leur part

Par **Carolyyyyyne**, le **16/03/2019** à **10:09**

Bonjour

je me trouve aujourd'hui à devoir une dette à la CAF de 2000€ environ car via l'application j'ai constaté une inversion sur nos ressources à mon conjoint et à moi. Je leur ai signalé de bonne foie et c'est là que je comprend avoir fait une betise, car le conseiller CAF au téléphone me dit que j'ai dû recevoir un trop perçu et que je vais devoir rembourser !!! je ne pensais pas qu'il s'etait trompé je pensais avoir réellement droit aux aides que la CAF m'accordait selon notre quotient familiale qui en faite était faux.

Devant ma stupéfaction le conseiller CAF m'encourage A demandé une remise de dette vu ma bonne foi de plus en tenant compte que c'est la CAF en relevant nos revenus qui les a inversés donc ce serait-t-elle en tort

que puis-je faire pour que cela s'arrête car il me prélève la totalité de mes prestations familiales. Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **16/03/2019** à **10:22**

Bonjour

Tenter la demande de remise de dette, mais dites vous aussi que si la CAF n'avait pas inversé vos chiffres, vous n'auriez pas perçu ce qui vous a été versé ...

Par **Carolyyyyyne**, le **16/03/2019** à **10:41**

Je suis d'accord ..mais bon j'espere qu'ils couperont la poire en deux .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés